







Avec ce nouveau Le Mag Villevaudé, nous avons voulu avec mon équipe vous démontrer que malgré la crise sanitaire et tout ce qui en résulte, nous avons débuté notre mandat dans l'action. Malgré les obstacles rencontrés nous assumons nos nouvelles responsabilités avec un engagement total.

La rentrée scolaire s'est faite dans de bonnes conditions et nous avons bataillé dur afin d'obtenir l'ouverture d'une 9° classe. C'est chose faite! Ainsi, nos enfants seront accueillis dans de meilleures conditions et les enseignants pourront faire l'apprentissage des connaissances avec une plus grande sérénité.

Par ailleurs, j'ai demandé aux agents de rester vigilants afin que nos enfants et l'ensemble des adultes intervenants à l'école, au centre de loisirs et au service jeunesse respectent les gestes barrières et luttent contre les risques de propagation du virus.

A l'occasion du Forum des associations, j'ai eu l'occasion d'échanger avec beaucoup d'entre elles, leur confirmant notre volonté de les soutenir pour leur permettre de reprendre au plus vite leurs activités dans de bonnes conditions.

Au-delà de la rentrée, j'ai souhaité que nous prenions en main rapidement l'ensemble des grands projets du village. Ainsi à la fin de l'année. Nous aurons redéfini un programme crédible financièrement pour le bâtiment accueillant la nouvelle halle des associations et nous déciderons également la localisation du futur centre technique municipal.

Nous avons d'ores et déjà engagé un partenariat avec un ESAT afin de renforcer l'entretien de la commune et permettre à des personnes en situation de handicap de travailler. Comme vous, nous voulons que Villevaudé soit propre et engagée dans l'inclusion des personnes touchées par le handicap. Nous souhaitons donc maintenir un cadre de vie de qualité face à l'urbanisation galopante subie et héritée de l'ancienne municipalité. Nous nous battrons chaque jour contre ce type de projet.

De nombreux dossiers et chantiers nous attendent et sachez que nous nous y attelons depuis notre investiture.

Bonne lecture à toutes et à tous et à très bientôt!

JOURNÉE DES

Nicolas Marceaux (Maire de Villevaudé)

A great

O4 CENTRE DE LOISIRS

05 C'EST LA RENTRÉE

09 LE REFUGE



## >Actu/Brèves



#### > Présentation DGS

Diplômé d'une Maitrise de Droit Public et d'un Master 2 en stratégie publique et politique, Antony VALLETTE a débuté sa carrière comme chargé de mission au Cabinet du Président du Conseil Général de l'Eure puis a passé 11 années comme assistant parlementaire, chargé de mission puis directeur de cabinet du Député et Maire de Gonesse où il était notamment en charge des guestions de transport et de sécurité. Après une expérience de Directeur Général des Services au Thillay (4700 habitants), Antony VALLETTE a pris ses fonctions à Villevaudé le 21 août dernier.

#### Départ des 4 agents municipaux suivants:

Sandrine BIASON arrivée le 01/09/2014, départ le 21/09/2020

Cathy POKORSKI arrivée le 01/10/2014, départ le 30/09/2020

Olivier TETARD arrivé le 01/09/2015. dénart le 19/10/2020

Caroline LEROY arrivée le 01/11/2019, départ le 23/10/2020.

Nous les remercions tous les quatre de leur travail et leur souhaitons une bonne réussite dans leurs nouveaux projets.

#### > On a retrouvé la batterie 308

Un site d'un hectare situé à Villevaudé a été exploré sous l'égide de l'INRAP en 2019. Le chantier, dont les résultats ont été présentés début 2020, a permis d'identifier et de reconstituer une des batteries d'artillerie défensives de la ceinture extérieure de Paris, une première pour cette période et ce type d'ouvrage. La batterie 308 ou batterie de « Bois Gratuel » (4 pièces de 120 mm long modèle 1878, dites de Bange) était organisée autour d'une tranchée centrale de 170 m de longueur et d'1,40 m de profondeur, desservie par une voie ferrée d'approvisionnement étroite (dite de 60). Elle a été activée 1914 à 1916 puis désarmée et en grande partie démantelée.

Sa trace est désormais préservée pour la postérité. V.B

« querre et histoire » n56 bimestriel août 2020

Suite au recours déposé par Monsieur Pascal Pian en annulation des élections municipales de mars dernier, le Tribunal administratif de Melun a confirmé les résultats du 15 mars et débouté Monsieur Pascal Pian.

#### AVIS DE NAISSANCE

ROCHAT Elio le : 03/01/2020 CLÉMENT Dylane le : 06/01/2020 MAUGINO Myla le : 06/01/2020 POLI Giulian le : 29/02/2020 HUBERT Lucas le : 03/03/2020 CHARLES Matthieu le : 09/03/2020 LAGREN Sidney le : 01/04/2020 BARBIER Mila le : 07/04/2020 NUNES Sandro le : 24/04/2020 GUERREIRO GOMES Issa le : 03/05/2020 BOUYER MARQUES Emmy le : 07/08/2020 BOTTIER Lennon le : 27/08/2020 ROY Milann le : 30/08/2020

BUSATO André le : 13/01/2020 DELBECQ Jacques le : 08/02/2020 BUCHERE Janine le : 08/02/2020 GAUMER Henriette le : 15/02/2020 PIEL Jeannine le : 17/02/2020 POZZI Suzanne le : 07/03/2020 GHYSENS Maria le : 26/03/2020 AMSELLEM Yaya le : 04/04/2020 MARQUIS Gisèle le : 04/04/2020 GARIJO Arlette le : 05/04/2020 GARZINO Maddalena le: 07/04/2020 ROUSSEAU Andrée le : 06/04/2020 MAI ACAIN Fernande le : 08/04/2020 MARCEAUX Jacques le : 10/04/2020 MORANT Suzanne le : 12/04/2020 LALIANGUES Simone le : 13/04/2020 HACQUEMAND Madeleine le : 19/04/2020 PARMENTIER Jeanine le : 28/04/2020 SIMON Jacqueline le : 13/05/2020 GASPAROTTO Nella le : 31/05/2020 GRANIÉ Jeanne le : 30/07/2020 HOUTE Yvette le : 11/08/2020 GHŸSENS Lydie le : 01/09/2020



### > Journal de l'été du centre de loisirs

Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, le centre de loisirs « des 4 saisons » a réouvert le 6 juillet dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Avec motivation, les animateurs ont préparé de nombreuses activités pour que les enfants retrouvent des moments de partage entre copains et profitent au mieux de leur été.

#### Juillet: Thème « Tropical».

Les enfants ont participé à diverses activités comme la customisation de glaces, création d'attrape-rêves, jeux d'eau, cinéma au centre avec dégustation de glaces.



#### Août: Thème « Campagne ».

Les enfants ont découvert différentes animations comme la création de coqs en pâte, du jardinage, des masques animaux, un memory géant.

La semaine du 24 au 28 Août 2020 a fait place aux défis « animateurs contre enfants », bonne humeur assurée!

Nous remercions les animateurs de leur implication et les parents qui nous ont fait confiance en inscrivant leurs enfants.

## > Promesse de campagne électorale tenue - les tarifs

## du centre de loisirs baissent POUR DES TARIFS PLUS JUSTES POUR TOUS

Les élus ont souhaité revoir et redéfinir la politique tarifaire du centre de loisirs « les 4 saisons ». La nouvelle politique tarifaire répond à l'objectif de rendre le centre accessible à un plus grand nombre de familles et d'augmenter sa fréquentation. Les enfants bénéficieront de la même qualité d'encadrement et les activités continueront à être variées.

La modification entrera en vigueur pour les vacances scolaires de la Toussaint et les inscriptions sont à réaliser sur le portail famille (via internet) ou en mairie sous format papier.

		COMMUNE						
N° de tranche Officiel	QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS JOURNÉE		TARIFS JOURNÉE AVEC PANIER REPAS		TARIFS DEMI-JOURNÉE AVEC CANTINE		TARIFS DEMI-JOURNÉE SANS CANTINE
		Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	CRÉATION
1	Moins de 500	12,00€	8,00€	9,00€	7,10€	7,00 €	6,50€	6,00€
2	De 501 à 650	13,00 €	9,00€	10,00€	8,10 €	8,00€	7,40 €	6,70 €
3	De 651 à 800	14,00 €	10,00€	11,00 €	9,10€	9,00€	8,20 €	7,50 €
4	De 801 à 1000	15,00 €	11,00€	12,00 €	10,10€	10,00€	9,00€	8,20 €
5	De 1001 à 1350	15,50 €	12,00€	12,50 €	11,10€	10,50 €	9,80€	9,00€
6	De 1351 à 1700	16,50 €	13,50 €	13,50 €	12,60€	11,50 €	11,10€	10,10€
7	De 1701 à 2000	17,50 €	15,00€	14,50 €	14,10€	12,50 €	12,30€	11,25€
8	Plus de 2001	18,50 €	16,50€	15,50 €	15,10 €	13,50 €	13,50 €	12,40 €

## > L'été à l'espace jeunesse

L'espace jeunesse a réouvert le 6 juillet et de nouveaux jeunes ont intégré la structure, « les Ex CM2 » , nouvellement collégiens, et ce gratuitement sur tout le mois de juillet. L'équipe d'animation a proposé de nombreuses activités sur l'espace jeunesse et continue de se mettre à disposition des jeunes en fonction de leurs envies et de leurs motivations. Les plus jeunes ont pu découvrir l'ambiance bienveillante et jovial, et les plus anciens ont retrouvé leurs habitudes et leurs amis.

Les jeunes ont eu la chance de pouvoir partager quelques animations avec le centre de loisirs des 4 saisons. Notre été a été moins chargé en sorties ou autres activités extérieures, en raison de la COVID. Mais après une nouvelle déception (l'annulation du tournage de l'émission « La France a un incroyable talent »), nous avons proposé aux jeunes une journée entière au Center Parc du Lac d'Ailette. Au programme de cette journée inattendue, pique-nique au bord du lac, baignade dans l'Aqua Mundo et toboggans. Avant de reprendre la route, dîner au Mc Donald offert par l'association Loisirs Jeunes. 27 adolescents ont pu partager ensemble un moment agréable avant leur rentrée scolaire.



> Info espace jeunesse: Les adhésions 2019 - 2020 sont prolongées jusqu'en décembre 2020. Les jeunes devront donc se réinscrire uniquement en Janvier 2021.

#### > Info centre de loisirs, événement à venir :

spectacle le 27 novembre à 19H30 des enfants du centre de loisirs des 4 saisons « Zapping TV »



# > c'est la rentrée

Après le confinement et les vacances d'été, le 1er septembre, les 232 élèves du groupe scolaire Ivan Peyches ont fait leur rentrée. Nous avons eu la confirmation de l'ouverture d'une classe supplémentaire le 4 septembre. Celle-ci va permettre la réduction des effectifs des classes et plus particulièrement pour le cycle I (Grande section de maternelle, CP et CE1). Nous remercions l'inspectrice de l'Education nationale de la circonscription, madame Sophie Riard, d'avoir pris en compte nos arguments ainsi que les parents d'élèves et enseignants de leur soutien concourant à l'ouverture d'une 9° classe.

## Que retenir du protocole sanitaire pour notre école ?

#### Distanciation

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, etc), la distanciation physique n'est pas obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves, notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration.

Dans les espaces extérieurs, il n'y a plus de distanciation.



#### Port du masque

Pour les personnels (enseignants et agents), le port d'un masque grand public « est obligatoire » en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Selon les recommandations des autorités sanitaires, le masque est à l'inverse proscrit pour les élèves de maternelle et n'est pas recommandé pour ceux des classes élémentaires.

#### Lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel, selon le protocole sanitaire établi par le ministère de l'Éducation nationale.



Il doit être réalisé « a minima » dans les situations suivantes : à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ; avant chaque repas ; après être allé aux toilettes ; le soir, avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

#### Eviter de se croiser

La limitation du brassage entre groupes d'élèves « n'est pas obligatoire ». Néanmoins, les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes.

#### Ventiler, nettoyer, désinfecter

Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée « sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux et au minimum, toutes les trois heures.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour ainsi qu'un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes). Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.





## **Environnement**



### Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)



> L'Association des Pays de France et de l'Aulnoye (APFA) est une association créée en 1974 qui accueille, forme et met à disposition auprès des entreprises ou des collectivités territoriales des travailleurs en situation d'handicap.

Ces équipes soutiennent notre service technique sur des tâches d'espaces verts, de désherbage et d'entretien de voirie.

Ces travailleurs handicapés sont formés au maniement des outils de jardinage les plus performants.

Nos agents municipaux évoluant à ce jour en nombre restreint, ce renfort jouera un rôle important dans l'entretien de notre commune. Nous les remercions pour leur implication et contribution à rendre notre village plus agréable.

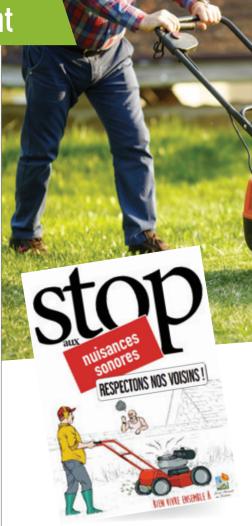
## Élagages et entretien

> Nous devons tous être vigilants à nos haies, nos arbustes et nos arbres en bordure de voie publique qui peuvent très rapidement prendre de l'ampleur et susciter des gènes au voisinage, à la circulation des piétons sur les trottoirs ou à la signalisation routière.

Toutes les informations sont disponibles dans *l'arrêté municipal 2015.033 du 19 mars 2015* consultable sur le site internet « villevaude.fr » rubrique informations => arrêtés municipaux => élagage ou abatage d'arbres.



> Début juillet, un vaste programme d'enrochement des accès à la promenade de la Dhuis a été dirigé par l'Agence des Espaces Verts pour lutter contre les rodéos des motos cross et des quads, et ainsi permettre aux promeneurs et aux sportifs d'emprunter ces chemins avec plus de tranquillité et de sécurité.



Le bruit ainsi que les nuisances sonores sont les principales causes de troubles de voisinage. Il est interdit d'importuner ses voisins, le jour, le soir et la nuit. Que cela provienne d'outils de jardinage, de bricolage, de véhicules motorisés, de chaine hi-fi, d'aboiements... Ces faits sont réglementés et peuvent être sanctionnés. Il en va de la responsabilité de chacun de prendre les précautions nécessaires à l'intérieur des habitations (niveau sonore des chaines hi-fi, instruments de musique...) afin de préserver la tranquillité du voisinage.

L'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants (meuleuses, tronçonneuses, tondeuses, souffleurs,...) est strictement interdite en dehors des horaires réglementaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à18h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 Les amendes pour tapage sont les mêmes, le jour comme

Afin de protéger la tranquillité et la santé du voisinage, un arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits a été édité le 21 janvier 2020.

Il est consultable sur le site internet « villevaude.fr » rubrique informations >> arrêtés municipaux >> lutte contre le bruit.



## > Expulsion

Le 26 juin dernier, une parcelle du hameau de Bordeaux a été envahie de façon illicite par des gens du voyage. Le Maire, Nicolas Marceaux et une partie de son conseil municipal ainsi que des habitants se sont rendus immédiatement sur les lieux, avertissant les services de l'état et les polices nationale et municipale.

Après 4 heures d'âpres négociations, les caravanes ont quitté notre commune.

Un grand merci à nos concitoyens pour leur vigilance, ainsi qu'aux services municipaux pour leur réactivité.

### > Chemins communaux

Une partie de nos chemins communaux ont été entretenus de façon gracieuse par une entreprise partenaire, remettant en état ces espaces où la nature avait repris ses droits. Un grand merci à cet esprit citoyen.



## > Opération Tranquilité Vacances (O.T.V)

Si vous partez en « petites » ou en « grandes » vacances, à partir de 4 jours et jusqu'à 4 semaines, partez plus tranquille avec le dispositif 0.T.V.

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, la police municipale et la police nationale vous proposent ce dispositif gratuit afin de veiller sur votre habitation pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalies (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Des rondes seront effectuées, il est également possible de donner accès à votre jardin en laissant une clé à la police municipale.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre au bureau de police municipale ou en mairie et de remplir le formulaire au moins 48h avant votre départ.

Afin de limiter le risque de cambriolages, il est conseillé de :

• Ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique.

- Demander à une personne de confiance de relever votre courrier, une boite pleine est un signe d'absence.
- Verrouiller avec soin les portes, les fenêtres et les volets, un voisin peut venir ouvrir et fermer les volets, allumer des lumières.
- L'utilisation d'un minuteur programmable peut permettre d'allumer certaines lampes sans présence dans votre habitation.



## Des voisins vigilants et solidaires à ... mairie vigilante et solidaire

Le dispositif « Voisins vigilants et Solidaires » a pour but de rassurer la population contre le sentiment d'insécurité et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. L'effort doit être porté contre la délinquance multiforme (cambriolages, démarches conduisant à des escroqueries, dégradations, comportements suspects et incivilités diverses...)

L'idée est de se **protéger les uns les autres**, de développer la convivialité et de renforcer le sentiment de solidarité.

Ensemble, veillons à promouvoir le dispositif et en opérer un suivi actif

Chaque personne souhaitant s'inscrire en tant que voisin vigilant peut se rendre sur le site web :

www.voisinsvigilants.org



## > Pourquoi Villevaudé va devenir une mairie vigilante et solidaire ?

- La mairie va pouvoir déclencher des « alertes mairies » qui seront reçues directement par SMS et par mails par tous les voisins vigilants et solidaires en cas d'événements exceptionnels (faits de cambriolage, alerte météo, route barrée par cause de travaux, animal égaré,...)
- Les interlocuteurs mairie et police municipale recevront les alertes émises par les administrés.

Cela permettra d'assurer le traitement de l'information et de cibler leurs actions.

• Elle pourra créer une relation de proximité et de confiance avec les membres de la communauté de voisins vigilants et solidaires.

## Quelques chiffres

32

C'est le nombre de poids lourds verbalisés en transit en agglomération

71



C'est le nombre de foyers adhérents à la communauté « Voisins vigilants » Inscription et adhésion gratuite sur « voisins vigilants.fr »

35

C'est le nombre de familles ayant bénéficié du dispositif Opération Tranquillité Vacances N'hésitez pas à prendre contact avec la police municipale



> Pour la sécurité de tous, les contrôles routiers, les opérations de contrôle de vitesse sont accentués et se tiennent en dehors des endroits habituels.

Des rondes pédestres et en vtt seront effectuées pour veiller à la tranquillité des habitants.

# > Centre Communal d'Action Sociale

## L'installation du nouveau Conseil d'administration du CCAS s'est déroulée le 30 juin dernier.

En voici sa composition, Collège élus : Monsieur Nicolas MARCEAUX (Maire et Président), Madame Christine CHEBOUROU (Vice-Présidente), Mesdames Dominique MICHELINI, Christiane TRENARD et Catherine GODART. Les membres nommés par le Maire : Mesdames Martine MESNAGE, Céline LOGGHE, Arlette ROUSSEL et Claudine BARDOT.

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'outil principal de la politique communale en matière de solidarité et d'aide aux personnes. Il met en place la politique municipale d'action sociale à destination des personnes en difficulté, âgées, handicapées, isolées...

Notre politique sociale repose principalement sur un accompagnement social nécessitant un engagement réciproque entre le bénéficiaire et le travailleur social.

#### > Accès aux Droits

- Maison Départementale des Personnes Handicapées,
- Maison Départementale des Solidarités,
- Aide Personnalisée à l'Autonomie, Aide Sociale,
- La Complémentaire Santé Solidaire, La Retraite,
- Le RSA, La Prime d'Activité, Hébergement, Améthyste,
- Service d'Information et Autre Services selon votre situation.

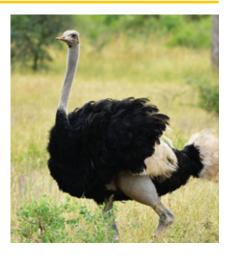
#### > Solidarité

- Portage de Repas
- Téléalarme
- Transport Marché et Carrefour
- Activités seniors

#### > Reprise des activités du jeudi après-midi

La réglementation en vigueur, édictée par le décret n° 2020-860 du 10.07. 2020 modifié autorise la reprise des activités sous certaines conditions suite à la COVID. Les obligations de distanciation physique (article 1er). Les obligations de port du masque dans les établissements recevant du public de type L « salles à usage multiple », pour tous événements sauf artistiques dont la nature ne le permet pas (article 27). Les obligations pour chaque personne d'avoir une place assise (article 45).





#### > Propositions de Sortie 2021

**La ferme des Autruches** à Montmachoux au sud de la Seine-et-Marne.

#### > Report de la Visite au Puy du Fou

Nous avons souhaité reporter la sortie sur la saison 2021. Nous ne connaissons pas encore les thèmes de la saison 2021.

#### > Le repas des seniors

Il est programmé le 12 décembre 2020 sous certaines conditions dues à la COVID.

Le thème est Le Tour du Monde

#### > Colis de fin d'année aux personnes de 62 ans et plus

Suite aux restrictions liées à la COVID, la remise des colis s'effectuera dans la salle du Conseil de la Mairie située au 27 rue Charles de Gaulle, le 28 novembre 2020 de 9h à 17h.

La commune de Villevaudé a un partenariat avec l'Association UNA'DOM (aides et soins infirmiers à domicile). Elle intervient dans les domaines suivants :

#### Service Aide à Domicile (S.A.A.D)

Quel que soit votre âge et pour l'aide dans les actes essentiels, les activités domestiques et sociales.

- > Accompagnement dans les activités domestiques : Entretien courant du logement, entretien du linge, courses, préparation des repas, petit bricolage, jardinage et sortie d'animaux domestiques.
- > Accompagnement d'enfants à l'école et garde d'enfants à domicile.
- > Accompagnement et aide individualisée dans les actes de la vie quotidienne aux personnes âgées ou handicapées :

Aide à la toilette, levers et couchers, aide à la marche, aide à la prise de repas et des médicaments. Ces services sont effectués sous contrôle d'un professionnel de santé.

- > Accompagnement et aide dans les activités sociales : Stimulation par la lecture, sorties, participation à des activités de loisirs, aide aux démarches administratives
- > Transport accompagné : L'aide à la mobilité

Accompagnement aux rendez-vous médicaux, courses, loisirs, présence possible sur toute la durée du rendez-vous si besoin. Une prise en charge du domicile au lieu d'arrivée avec une aide humaine si nécessaire. Un accompagnement adapté aux personnes en situation de handicap (véhicule PMR), un accompagnement spécialisé des personnes souffrant de la maladie Alzheimer ou apparentée.

#### Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D)

Éviter une hospitalisation lorsque l'infection peut être traitée à domicile, faciliter le retour à domicile après une hospitalisation, empêcher ou retarder le placement en maison de retraite, retarder la perte d'autonomie grâce à une présence régulière auprès des bénéficiaires d'une personne expérimentée capable de répondre, chaque fois que cela est possible aux exigences de la situation.

Une équipe spécialisée Alzheimer ou maladies de mémoire (E.S.A): c'est une équipe pluridisciplinaire formée aux soins de réhabilitation cognitive. Elle intervient à domicile sur prescription médicale auprès de personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée au stade léger ou modéré.



C'est lors d'une visite de M. le maire en septembre dernier que nous avons pu découvrir ou redécouvrir le refuge de Villevaude créé dans les années 80.

Aujourd'hui, il est occupé par près de 100 chats répartis dans deux locaux chauffés disposant d'un accès libre à un jardin paysagé. Le refuge de Villevaudé dispose d'une chatterie spécialement conçue pour l'accueil des chats positifs (FIV), afin qu'ils aient eux aussi l'opportunité de se voir offrir une seconde chance, d'autant qu'ils se révèlent bien souvent de fabuleux compagnons de vie, injustement mis de côté du fait de leur maladie.

Quant aux chiens, plus d'une centaine, ils disposent de grands boxes chauffés et d'un accès quotidien à trois grands parcs de détente leur permettant de s'ébattre en toute liberté. Les plus sociaux et les plus âgés d'entre eux vivent en totale liberté au sein du refuge.

Le refuge de Villevaudé fonctionne grâce à une équipe dévouée à nos petits amis, en veillant sur eux, les soignant, tentant de leur faire oublier le passé parfois douloureux dont la plupart ont été les victimes.

La Fondation Assistance aux Animaux ne pratique pas l'euthanasie de convenance.

En venant adopter dans une de nos structures, vous faites donc deux bonnes actions : le bonheur d'un animal qui va pouvoir libérer une place pour un autre dans le besoin.

#### Si vous souhaitez aider le refuge

La Fondation Assistance aux Animaux ne reçoit aucune subvention de l'État. Ses seules ressources proviennent de la générosité du public. C'est grâce à ses donateurs et légataires qu'Assistance aux Animaux peut créer de nouveaux établissements, et sauver toujours plus d'animaux.

#### Les essentiels

N'oubliez pas d'identifier et de stériliser vos animaux. Un animal n'étant pas un objet mais un être vivant avec des émotions, il est nécessaire avant d'acquérir un animal de penser aux vacances (moyen de garde), aux frais vétérinaires, aux promenades par tous les temps. Signalez un cas de maltraitance ou de négligence.

#### INFORMATIONS PRATIQUES

Le refuge vous accueille tous les jours même le dimanche, de 13h30 à 17h00 en hiver, de 14h00 à 17h30 en été.

Pour plus de renseignements, contactez-nous au 01 60 26 20 48

ADRESSE : 18 rue des Plantes - 77410 Villevaudé

« Je suis né quelque part, Chat errant ou Persan, Chien de race ou bâtard, Recueilli généreusement, Acheté comptant Ou bien choisi au hasard. Le cadeau pour un enfant, Le compagnon aimant, Le fidèle ronronnement, La patte qui se tend. Et puis, un jour, il fait très noir! Mon maître me revend. Il ne me regarde plus comme avant. Il s'en va, il est souffrant. Je suis ailleurs involontairement. Je suis là mais il me tape maintenant. Je perds celui que j'aimais fidèlement. Il me reste quand même un espoir Et tant que je serai vivant, Même les yeux dans le brouillard, Derrière ces barreaux trop brillants, Je saurai que quelque part, Quelqu'un, encore, m'attend ».

Marylène.

## > Journée des associations

## DU 5 SEPTEMBRE 2020

Le forum des associations a eu lieu comme chaque année au moment de la rentrée scolaire de septembre sous un soleil radieux, malgré cette période difficile de la COVID. La municipalité a mis en place bien entendu les règles sanitaires liées à celui-ci.

L'occasion pour les associations d'aller à la rencontre des Villevaudéens pour leur présenter un large choix d'activités culturelles et sportives.

Nous avons accueilli un professionnel de structures gonflables. Trois magnifiques structures ont été installées sur l'esplanade des merisiers, afin que les enfants puissent passer un après-midi agréable. Les monstres gonflables n'ont pas désempli et les enfants s'en sont donnés à cœur joie. Un goûter a été offert aux petits comme aux grands par la municipalité tout au long de cet après-midi.

A 17h30, Monsieur le Maire a fait un discours de remerciements à toutes les associations puis les a conviées ainsi que le public présent au verre de l'amitié.

L'après-midi s'est achevé dans la joie et la bonne humeur.







#### Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

J'ai été très heureuse d'être parmi vous en cette journée du forum des Associations, rendez-vous annuel qui annonce la reprise des activités sous certaines conditions suite à la COVID. Vous avez pu ce jour-là retrouver vos adhérents, en inscrire de nouveaux, ceci dans vos différentes activités (culturelles, artistiques ou sportives). Le monde associatif est une des richesses locales essentielles à la vie de la commune, vous représentez 15 associations.

Je souhaite remercier Le Maire Nicolas Marceaux, les adjoints au Maire, Mesdames Chebourou, Vartanian, Messieurs Vartanian, Logghe, mes collègues conseillers-conseillères municipaux, Mesdames Trenard, Maugino, Messieurs Gabrel, Tounsi, Rochat, Le député Monsieur Rodrigue Kokouendo, Le conseiller départemental Monsieur Xavier Venderbise, Le Directeur Général des Services Monsieur Antony Vallette, L'assistant parlementaire du député Monsieur Amine Boubekeur, tous les représentants des associations présentes, Monsieur Buffet prestataire des structures gonflables, Monsieur et Madame Michaux société CLM traiteur pour nous avoir offert le buffet du verre de l'amitié, l'association Refuge aux Animaux et le Services Jeunesses d'avoir été présents à ce forum.

Je tenais à remercier aussi au nom du conseil municipal les agents de la Police Municipale, des Services techniques et administratifs pour leurs implications lors de cette manifestation.

Madame Dominique MICHELINI, adjointe au maire à la vie associative et culturelle.



Pour les personnes qui n'auraient pas pu se rendre au forum, vous pouvez vous mettre en relation avec les associations de la commune.

#### > AS LE PIN-VILLEVAUDÉ

Président Monsieur Laurent SCHULL (Sport : Foot) laurent.schull@neuf.fr

#### > ASCTV

Président Monsieur Yannick CANAGASSABÉ (Sport : Cross Training) asctv77@gmail.com

#### > LOISIRS JEUNES

Présidente Madame Yvette GUDDEFROY (Loisirs : Médiation)

loisirsjeunes77@laposte.net ou Médiation : stansko@hotmail.fr

#### > ATELIER CRÉATIF

Présidente Madame Geneviève DUPAS (Loisirs : Créations d'objets ateliercreatifvillevaude@gmail.com

#### > BIBLIOTHÈQUE

Présidente Madame Annie GHYSENS (Culture : Lecture)
bib.villevaude@laposte.net ou bib.villevaude@gmail.com

#### > TENNIS CLUB

Président Monsieur Yohann BRUNO (Sport : Tennis) yohannbruno@yahoot.fr

#### > ANGLAIS

Présidente Madame Elodie DULGER (Culture : Langue) lets.speak.anglais@hotmail.com

#### > BOXE FRANCAISE

Président Monsieur Hervé SCHMISSER (Sport : Boxe) herveschmisser@gmail.com

#### > DE LA DHUYS à L'OURCQ

Présidente Madame Danielle BRÉDILLON (Environnement : Marche)
courriel@dhuis-et-ourcq-villevaule.fr

#### > FRAV

Président Monsieur Théo RITROSSI (Sport et Culture: Baby Gym-Danse Moderne-Fitness-Judo-Arts Plastiques-Chant) frav77410@gmail.com

#### > CORNEMUSE

Président Monsieur Fabrice CARLIER (Culture : Musique fabary@wanadoo.fr

#### > JAZZ

Président Monsieur Philippe KUCOYANIS (Culture : Musique) **philippe.kucoyanis@gmail.com** 

#### > COMITÉ IVAN PEYCHES

Madame Sandra MATHURIN (Culture : Scolaire cipvillevaude@gmail.com

#### > CHASSI

Monsieur Laurent CHADEZON (Loisirs: Chasse) contact@acmlt.onmicrosoft.com

#### > VILLEVAUDÉ DEMAIN

Présidente Madame Marie-Françoise PIAN (Environnement) villevaudedemain77@laposte.net



## Numéros utiles!

> 112: appels d'urgence

> 17 : police secours

> 18 : pompiers

> 15 : SAMU

#### SOS MÉDECINS

> 0825 33 36 15 : visites à domicile

> 0825 56 77 00 (0.18€/min) : consultations

> 01 40 05 48 48 : centre anti-poison

> 01 64 77 64 77 : urgences du Grand Hôpital de l'Est Francilien

> 01 61 10 65 94 : site de Marne-la-Vallée (Jossigny)

> 01 64 35 38 38 : site de Meaux

#### > 19 72 67 50 77 :

Dépannage Électricité Enedis lors d'une panne du réseau électrique

> 0810 433 077 :

Dépannage Secours GDF

> 09 69 36 99 18 :

**Urgences Techniques Compagnie** des Eaux Veolia

Médecins et pharmacie de garde

s'adresser au Commissariat ou à la Gendarmerie ou sur le site

https://monpharmacien-idf.fr/

> 01 82 35 00 54 : centre de loisirs

> 01 64 44 20 34 : espace jeunesse

> 01 60 07 72 21 : bibliothèque

> 01 60 26 96 59 : police municipale

> 01 60 26 18 90 : groupe scolaire

**Ivan Peyches** 

> 01 64 27 95 19 : déchetterie Sigidurs Rue Fernand Forest - 77290 Mitry Mory Z.I.

> 01 60 54 68 40 - Fax 01 60 54 65 53 contact@cc-pmf.fr

**CCPMF.** 6 rue du Général de Gaulle 77230 Dammartin en Goële

# >A vos agendas



#### NOVEMBRE

- Cérémonie patriotique 14h30 monument aux morts
- Cérémonie de remise des diplômes du travail

**NOVEMBRE** 

• Soirée Beaujolais

77 **NOVEMBRE** 

 Spectacle centre de loisirs «Zapping TV»

**NOVEMBRE** 

 Remise des colis de Noël pour les seniors

DÉCEMBRE

DÉCEMBRE



Tous ces événements sont soumis à l'actualité COVID et susceptible d'être annulés

## > La boîte à idées



#### Une idée, une suggestion... vous avez la parole

Dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie du village, la municipalité vous annonce la mise en place de « la boîte à idées ». Celle-ci consiste à rassembler toutes vos propositions concernant le bien vivre du village. Seules les propositions accompagnées de vos coordonnées seront examinées.

#### Pour exprimer votre idée (ou vos idées), le principe est simple.

Il suffit de rédiger, sur papier, un texte en quelques lignes avec la mention « boîte à idées » et de le glisser dans la boîte à disposition dans les locaux de la mairie aux heures d'ouverture. Ne pas oublier d'indiquer vos coordonnées. Cela nous permettra de vous contacter pour approfondir votre suggestion et ainsi mener à bien ce travail en équipe.

Nous vous remercions toutes et tous à l'avance pour votre participation.



Mairie de Villevaudé : 27 rue Charles de Gaulle-Montjay-la-Tour-77410 Villevaudé - Directeur de la publication: Nicolas Marceaux - Directrice adjointe de la publication : Virginie Chopelin Valdois - Direction de la communication : Virginie Chopelin Valdois - Rédaction : Nicolas Marceaux, Denis Logghe, Stéphane Vartanian, Jérôme Gabrel, Sophie Vartanian, Christine Chebourou, Dominique Michelini, Marylène Albiac, Virginie Chopelin Valdois - Iconographie : Virginie Chopelin Valdois, Denis Logghe, Stéphane Vartanian, Antony Valette, Adobe Stock® - Création graphique et impression : GPA Consulting, 21 rue de